

Cuba va inscrire la propriété privée dans sa nouvelle Constitution



Article rédigé par *Le Figaro*, le 20 juillet 2018

Sourec [Le Figaro] La Havane s'est engagée à reconnaître l'économie de marché dans la révision de la constitution. Une première à Cuba, qui tente depuis quelques années de réformer un système longtemps étatisé.

«Propriété privée». À Cuba, le terme sonne comme une petite révolution. Pour la première fois depuis 1959, le gouvernement s'est engagé à inscrire l'économie de marché dans la constitution. Examinée à partir de samedi, la révision du texte de 1976 doit faciliter l'accès des investisseurs étrangers à l'économie cubaine, dans la continuité des réformes initiées par Raul Castro depuis 2008 pour moderniser et ouvrir le pays. Le texte sera ensuite soumis à un référendum.

Révéle le 13 juillet par le quotidien du Parti communiste cubain, le *Granma*, le projet de constitution reconnaît «le rôle du marché et de nouvelles formes de propriété, parmi lesquelles la propriété privée», avant de préciser, quelques lignes plus loin, qu'il «réaffirme le caractère socialiste du système politique, économique et social».

Et rappelle très vite le «rôle directeur du PCC comme force dirigeante supérieure de la société et de l'État». «Il n'y aura pas de virages capitalistes», souligne le président Miguel Diaz-Canel, élu en avril.

«La constitution officialise ce qui est à l'œuvre depuis dix ans. Les cubains vont petit à petit découvrir une économie du salariat. Ce qui est normal pour nous, mais révolutionnaire pour eux», explique Christophe Ventura, chercheur à l'IRIS et spécialiste de l'Amérique latine. Pendant 40 ans, l'île a vécu sous une économie presque totalement étatisée. Le salaire ne couvrait pour les cubains que 5% des besoins: le logement, la nourriture et les soins étant presque toujours pris en charge par l'État.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :